m a r o l l e s

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 40/2026

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux mille vingt -six, le 10 septembre à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yannick SEVRÉE, Maire**.

Présents : Yannick SEVRÉE, Maire,

Mme : Véronique MARTINE, Laure PARISSET, Émilie RIGUIER, Isabelle THYEBAUT ; Valérie POMMIER ; Karine GASSELIN, Lydie LAMBAULT GUITTARD ;
M. Denis BERTHELOT, Christophe DAVID, Jean-Claude RIGOREAU, Julien DIGUET - LAFON

Procurations :
Bruno BLANCHARD à Isabelle THYEBAUT Michel SALMON à Yannick SEVRÉE Björn BROCKOP à Laure PARISSET

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15 membres**.

Secrétaire de séance : **Isabelle THYEBAUT**

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
04/09/2026	04/09/2026	15	12	0	3

AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS AVANCÉS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que à la suite d'un incident technique, les achats effectués à Carrefour n'ont pas pu être payés directement via le compte de la commune. Mme Isabelle THYEBAUT, 1ère Adjointe a été contrainte de régler la facture sur son compte personnel pour un montant de **97.40** €.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser Mme Isabelle THYEBAUT au titre des frais avancés auprès de la société Carrefour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
✓ **ACCORDE** le remboursement de la facture de Carrefour pour un montant de **97.40 €** € à Mme Isabelle THYEBAUT, 1ère Adjointe de la commune de Marolles
✓ **MANDATE** Monsieur La Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Marolles, le 10 septembre 2026

MAIRIE DE MAROLLES 41330 (Loir-et-Cher)

Yannick SEVRÉE
Maire

Isabelle THYEBAUT
Secrétaire de Séance

Accusé de réception en préfecture
041-214101289-20260917-2026-40-DE
Date de réception préfecture : 17/09/2026